



Canadian Air Transport Security Authority
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011

Compte rendu de la direction	1
Déclaration de responsabilité de la direction	12
États financiers intermédiaires résumés (non audités)	13

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

COMPTE RENDU DE LA DIRECTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DE NEUF MOIS CLOSÉS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le compte rendu de la direction présente les résultats financiers et les changements dans le fonctionnement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (l'« ACSTA ») pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011. Ce compte rendu de la direction devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011, ainsi que le Rapport de gestion et les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 mars 2011. L'information présentée dans le rapport est à jour au 27 février 2012, sauf indication contraire.

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA et tiennent compte de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels et la performance de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans le compte rendu, la direction a appliqué le principe du seuil de signification comme guide pour la divulgation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou qu'une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les parties prenantes de l'ACSTA.

Les informations financières communiquées dans le présent rapport ont été préparées, à moins d'indication contraire, conformément aux Normes internationales d'information financière de comptabilisation et d'évaluation applicables et sont exprimées en dollars canadiens.

APERÇU DE L'ACSTA

L'ACSTA est une société d'État qui a pour mission de protéger le public en contrôlant de manière efficiente et efficace les voyageurs aériens et leurs bagages. Pour ce faire, l'ACSTA doit assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels que désignés par le gouvernement du Canada. L'objectif de l'organisation est de fournir un niveau de service de sûreté professionnel, efficace et uniforme dans les 89 aéroports désignés du pays, selon des normes égales ou supérieures à celles établies par son organisme de réglementation, Transports Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA a pour mandat de mettre en œuvre des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers, selon les directives du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités;
- la carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : le contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

Tout en réalisant son mandat, l'ACSTA veille à demeurer compatible avec ses principaux partenaires internationaux, tant en ce qui concerne ses technologies que ses processus de contrôle de sûreté. L'ACSTA respecte cet engagement en fonction des ressources qui lui sont allouées par le gouvernement du Canada et qui ont été votées par le Parlement.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 30 septembre 2011.

PRESTATION DE SERVICES

Comme il est précisé dans le *Rapport financier trimestriel* précédent, les nouvelles Ententes sur les services de contrôle aux aéroports (« ESCA ») de l'ACTSA sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2011. Des ententes quinquennales ont été conclues avec les entreprises suivantes dans chacune des régions :

- Région du Pacifique : G4S Secure Solutions (Canada) Ltd.;
- Région des Prairies : Garda Security Screening Inc.;
- Région du Centre : Garda Security Screening Inc.;
- Région de l'Est : Securitas Transport Aviation Security Ltd.

Jusqu'au 1^{er} novembre 2011 et pendant le reste du troisième trimestre, l'ACSTA a collaboré étroitement avec les fournisseurs de services de contrôle, nouveaux et sortants, en vue de gérer la transition. Au cours de cette période, le contrôle de sûreté s'est poursuivi dans les aéroports canadiens, selon des normes égales ou supérieures à celles établies par Transports Canada, tout en respectant l'engagement pris par l'ACSTA envers l'industrie, soit d'accroître le débit des passagers. L'ACSTA continue de travailler en étroite collaboration avec les fournisseurs de services de contrôle alors qu'ils progressent dans la transition.

Lors de la planification des nouvelles ESCA, l'ACSTA a aussi examiné les systèmes et les procédures en vigueur afin de cerner des possibilités d'amélioration continue. Par conséquent, l'ACSTA a implanté un nouveau Système intégré de suivi de l'emploi du temps et de traitement des factures le 1^{er} novembre 2011. Ce système permet d'améliorer le processus de demandes et d'approbations et de réduire les saisies de données faites manuellement.

RELATIONS DE TRAVAIL

Comme il est précisé dans le *Rapport financier trimestriel* précédent, un petit nombre d'agents de contrôle ont mené des activités de travail illégales au début d'octobre 2011, qui ont prolongé le temps d'attente des passagers à l'aéroport international Pearson de Toronto. Depuis, le risque de conflit de travail demeure élevé et l'ACSTA surveille activement la situation.

La majorité des conventions collectives des agents de contrôle doit venir à échéance le 31 mars 2012. Dans les principaux aéroports où le fournisseur de services de contrôle a changé (Montréal, Vancouver, Ottawa et Halifax), la transition a donné lieu à une « période ouverte » lors de laquelle les syndicats avaient jusqu'au 1^{er} novembre 2011 pour faire une demande d'accréditation. Les fournisseurs de services de contrôle travaillent de concert avec les syndicats pour préserver les conditions de travail qui étaient en vigueur avant la transition en attendant la signature de nouvelles conventions collectives. Dans les principaux aéroports qui ont gardé les mêmes fournisseurs (Edmonton, Calgary, Toronto et Winnipeg), les conventions collectives resteront en vigueur jusqu'au 31 mars 2012.

DÉVOILEMENT DU PLAN D'ACTION SUR LA SÉCURITÉ DU PÉRIMÈTRE ET LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

À la fin de décembre 2011, le gouvernement du Canada a fait savoir que des améliorations seraient apportées aux déplacements aériens vers les États-Unis, à la suite de l'annonce du plan d'action *Par-delà la frontière* par le premier ministre, Stephen Harper, et le président des États-Unis, Barack Obama, plus tôt au cours du mois.

Depuis février 2012, les passagers voyageant aux États-Unis sont en mesure d'utiliser la carte NEXUS pour accélérer le processus de contrôle de sûreté dans les huit aéroports les plus importants du Canada en utilisant des voies réservées aux points de CPE.

De plus, les passagers aériens bénéficieront de l'élimination graduelle de la réinspection des bagages, grâce à l'installation, au cours des trois prochaines années, d'appareils de radioscopie à tomodensitométrie pour contrôler les bagages à destination des États-Unis. Les passagers qui partent d'un aéroport canadien ayant des installations de pré-contrôle américain n'auront à faire contrôler leurs

bagages qu'à leur départ du Canada. Cette amélioration facilitera les correspondances aux États-Unis, tout en assurant un niveau de sûreté aérienne élevé.

CROISSANCE DU VOLUME DE PASSAGERS

Selon les statistiques recueillies par Transports Canada sur le trimestre s'étalant de septembre à novembre 2011, le volume des passagers dans les huit aéroports les plus importants du pays a augmenté de 3 % par rapport au même trimestre en 2010. L'incidence de cet accroissement a été absorbée en partie par les gains d'efficacité opérationnelle réalisés qui avaient été identifiés lors l'Examen de l'ACSTA 2010.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Changements au sein de la direction

Depuis le 3 janvier 2012, Angus Watt¹ occupe les fonctions de président et chef de la direction de l'ACSTA pour un mandat de cinq ans. Il a été nommé à la suite du départ à la retraite de l'ancien président et chef de la direction, Kevin McGarr, le 31 décembre 2011.

De plus, le mandat du président du Conseil d'administration, D. Ian Glen, c.r. prendra fin en juin 2012. M. Glen occupe ce poste depuis juin 2007. Les recherches officielles pour lui trouver un successeur ont été lancées au début de 2012.

Collaboration renforcée avec les administrations aéroportuaires canadiennes

Dans le cadre des recommandations de l'examen de l'ACSTA 2010 et du plan d'action des améliorations du processus de contrôle de sûreté correspondant, l'ACSTA s'est engagée, lors de l'exercice 2011-2012, à travailler de près avec les principales administrations aéroportuaires canadiennes à partager l'information et à améliorer la collaboration sur les questions opérationnelles. Cet effort a pour but d'offrir un contrôle plus efficient et efficace, et d'améliorer l'expérience des passagers.

RISQUES ET INCERTITUDES

La prochaine partie du rapport présente de l'information sur les principaux risques relevés par l'ACSTA au cours du trimestre.

RISQUE LIÉ À LA PRESTATION DES SERVICES PAR DES TIERS

Conflits de travail

L'ACSTA fait appel à des fournisseurs externes pour assurer les services de contrôle. Ceux-ci confient à leur tour la prestation des services à des agents de contrôle syndiqués. Il y a un risque que des interruptions de travail, causées par des moyens de pression licites ou illicites, surviennent dans certains aéroports.

Pour maîtriser ce risque, l'ACSTA fait appel à un expert en relations de travail pour suivre l'évolution du dossier des relations de travail. De plus, des protocoles de communication interne et externe ont été établis, ainsi que des plans d'urgence, en vue de régler les problèmes en temps opportun.

Modèle de prestation de services

L'ACSTA collabore étroitement avec les fournisseurs de services de contrôle afin de gérer la transition en cours dans le cadre des nouvelles ESCA. Il y a un risque qu'un quelconque fournisseur ne puisse pas respecter les engagements établis ou les objectifs de rendement décrits dans les ententes.

Pour maîtriser ce risque, l'ACSTA a défini et mis en œuvre un nouveau programme de rendement, qui englobe le *Programme général de conformité au contrat* et le *Programme d'excellence du service*. Le nouveau programme prévoit des mesures incitatives pour encourager les fournisseurs de services de contrôle à respecter les engagements et à atteindre les objectifs de rendement établis. Les nouvelles ESCA renferment également des dispositions sur le risque de pertes générées par un échec de performance. L'ACSTA s'emploie par ailleurs à établir un *Plan de gestion des relations* avec les

¹ La biographie de M. Watt peut être consultée sur le site Web de l'ACSTA à www.catsa-acsta.gc.ca.

fournisseurs de services de contrôle en vue d'apporter des améliorations aux processus et de régler les problèmes relatifs à la gestion des contrats et/ou au rendement.

RISQUE LIÉ À LA CAPACITÉ

Niveau de prestation de services

L'ACSTA ne dispose pas des fonds nécessaires pour l'accroissement du nombre de passagers et n'est pas entièrement financée pour l'inflation. On prévoit que ces pressions financières qui prendront de l'ampleur en 2013-2014 entraîneront par la suite une baisse du nombre d'heures de contrôle achetées ou une augmentation des temps d'attente des passagers, ou les deux.

Pour gérer ce risque, l'ACSTA réalise les divers gains d'efficacité opérationnelle qui ont été identifiés dans l'Examen stratégique de 2009 et l'Examen de l'ACSTA 2010. De plus, il est prévu que l'ACSTA réussira à mieux rationaliser ses activités et à réduire ses dépenses grâce aux nouvelles ESCA. L'ACSTA continue, par ailleurs, à collaborer avec Transports Canada pour trouver d'autres solutions qui atténueront les pressions causées par l'accroissement du nombre de passagers et l'inflation.

RISQUE LIÉ AUX ACTIVITÉS MANDATÉES

Renseignements sur les menaces et les risques

L'ACSTA évolue dans un contexte où les menaces à la sûreté aérienne sont en constante évolution. Il y a un risque que l'ACSTA ne puisse pas donner suite aux renseignements sur des risques et des menaces, en temps opportun, ou ne puisse exercer une diligence raisonnable lorsqu'elle les reçoit.

Pour maîtriser ce risque, l'ACSTA continue de surveiller et d'analyser activement les renseignements sur les risques et les menaces qui proviennent de sources internes ou externes et elle dispose d'une stratégie intégrée d'intervention pour donner suite aux renseignements reçus conformément au protocole établi.

RISQUE LIÉ AUX SYSTÈMES DE GESTION ET AUX SYSTÈMES DE CONTRÔLE

Préparation aux situations d'urgence

L'ACSTA doit posséder un plan intégré de continuité des activités et les ressources nécessaires pour pouvoir intervenir en cas d'urgence. Il y a un risque que le plan de continuité des activités de l'ACSTA ne soit pas intégré, testé ou compris de manière à permettre une intervention efficace et assurer la poursuite des activités lors de situations d'urgence.

Afin de gérer ce risque, l'ACSTA vient de mettre à jour son plan de continuité des activités et son plan d'intervention en cas d'urgence. Elle a aussi mené des exercices sur table avec les fournisseurs de services de contrôle et les intervenants.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme il en a été question dans le *Rapport annuel de 2011* et les rapports financiers trimestriels publiés précédemment au cours de l'exercice 2011-2012, l'ACSTA préparera ses premiers états financiers annuels selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'exercice clos le 31 mars 2012. En vertu de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, les états financiers intermédiaires publiés après le 1^{er} avril 2011 doivent être préparés en conformité avec les normes de comptabilisation et d'évaluation servant à la préparation des états financiers annuels audités de l'organisation. Par conséquent, les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS déjà publiées et des IFRS qui devraient être en vigueur à la clôture de la première période de présentation de l'information financière annuelle de l'ACSTA selon les IFRS, soit le 31 mars 2012. Les données comparatives fournies dans le présent compte rendu et les états financiers résumés intermédiaires pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011 ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption des normes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état du résultat global pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010.

Faits saillants financiers – État du résultat global	Périodes de trois mois closes le				Périodes de neuf mois closes le			
	31 décembre				31 décembre			
	2011	2010	Écart en	Écart en	2011	2010	Écart en	Écart en
(en millions de dollars)	(non audité)	(non audité)	\$	%	(non audité)	(non audité)	\$	%
Charges :								
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	89,4 \$	93,2 \$	(3,8) \$	(4%)	259,7 \$	271,3 \$	(11,6) \$	(4%)
Amortissement	22,0	20,6	1,4	7%	64,9	59,3	5,6	9%
Frais d'administration directs et services généraux	19,9	20,6	(0,7)	(3%)	58,9	59,4	(0,5)	(1%)
Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage	10,4	9,0	1,4	16%	28,6	26,0	2,6	10%
Autres charges opérationnelles	2,0	2,5	(0,5)	(20%)	6,3	7,8	(1,5)	(19%)
Total des charges	143,7 \$	145,9 \$	(2,2) \$	(2%)	418,4 \$	423,8 \$	(5,4) \$	(1%)
Total des autres produits	0,1 \$	0,1 \$	- \$	0%	1,1 \$	0,6 \$	0,5 \$	83%
Performance financière pour la période, avant le financement public	143,6 \$	145,8 \$	(2,2) \$	(2%)	417,3 \$	423,2 \$	(5,9) \$	(1%)
Financement public :								
Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles	120,6 \$	126,2 \$	(5,6) \$	(4%)	349,3 \$	363,4 \$	(14,1) \$	(4%)
Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations	22,1	20,9	1,2	6%	64,3	61,6	2,7	4%
Total du financement public	142,7 \$	147,1 \$	(4,4) \$	(3%)	413,6 \$	425,0 \$	(11,4) \$	(3%)
Performance financière et total du résultat global pour la période	(0,9) \$	1,3 \$	(2,2) \$	(169%)	(3,7) \$	1,8 \$	(5,5) \$	(306%)

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état de la situation financière au 31 décembre 2011 et au 31 mars 2011.

Faits saillants financiers – État de la situation financière	Au 31 décembre		Au 31 mars		
	2011		2011		
	(en millions de dollars)	(non audité)	(non audité)	Écart en	Écart en
				\$	%
Total de l'actif		481,7 \$	497,8 \$	(16,1) \$	(3%)
Total du passif		459,7 \$	472,2 \$	(12,5) \$	(3%)

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

La section ci-après renferme de l'information sur les principaux soldes présentés dans l'état du résultat global pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

RÉSULTATS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle

Les paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle ont diminué de 3,8 millions de dollars (4 %) pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette diminution s'explique surtout par la réduction du nombre d'heures de contrôle achetées attribuable aux gains d'efficacité opérationnelle réalisés à la suite de l'Examen stratégique de 2009 et de l'Examen de l'ACSTA 2010. Ces gains opérationnels, conjugués à une affectation du personnel plus efficace, ont permis à l'ACSTA de réduire le nombre d'heures de contrôle achetées et d'absorber en partie l'accroissement du nombre de passagers.

La diminution des paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle a été partiellement compensée par une augmentation du taux horaire moyen facturé résultant des hausses de salaire accordées en vertu des conventions collectives existantes entre les fournisseurs de services de contrôle et les syndicats qui représentent les agents de contrôle. La diminution a également été partiellement compensée par des coûts supplémentaires relatifs à un passif d'impôt résultant du fait qu'un fournisseur a incorrectement facturé à l'ACSTA les taxes de vente applicables.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 1,4 million de dollars (7 %) pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette augmentation est attribuable à un plus grand nombre de matériels, nouveaux ou remplacés, qui sont amortissables au cours du présent trimestre.

Frais d'administration directs et services généraux

Les frais d'administration directs et services généraux ont légèrement diminué pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, par rapport à ceux pour le même trimestre de 2010. Cette diminution, qui est attribuable à une réduction du nombre moyen d'employés à durée indéterminée et à durée déterminée, à une baisse des services professionnels et à une diminution des frais d'administration, a été partiellement compensée par les hausses de salaire annuelles et l'accroissement des coûts des services rendus au cours de l'exercice relatifs au régime de retraite de l'ACSTA.

Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage

Les frais liés à l'entretien du matériel, aux pièces de rechange et à l'entreposage ont augmenté de 1,4 million de dollars (16 %) pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable aux augmentations annuelles du coût des contrats d'entretien du matériel dues à l'inflation, aux coûts supplémentaires associés à l'expiration de la garantie protégeant certains matériels et au renchérissement des coûts de soutien par unité au titre de matériels plus perfectionnés déployés dans le cadre du plan de gestion du cycle de vie du matériel de l'organisation. Cette augmentation est également attribuable aux coûts supplémentaires liés au soutien des applications pour le Système de sûreté des cartes d'embarquement, qui est en place dans un plus grand nombre d'aéroports qu'au trimestre équivalent de l'exercice précédent.

Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles engagées au cours du trimestre clos le 31 décembre 2011 sont comparables aux charges engagées au cours de la même période en 2010.

Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles

Les crédits parlementaires pour les charges opérationnelles ont diminué de 5,6 millions de dollars (4 %) pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, par rapport au même trimestre de 2010. Cette diminution s'explique en partie par la baisse des paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle, telle que mentionnée précédemment. Les crédits ont aussi diminué en raison d'un paiement versé pour le déficit de solvabilité du régime de retraite de l'ACSTA au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'ACSTA n'a pas effectué de paiements de ce genre au cours du présent trimestre.

Amortissement des apports de financement différés relatifs aux immobilisations

L'amortissement des apports de financement différés relatifs aux immobilisations a augmenté de 1,2 million de dollars (6 %) pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010, en raison du plus grand nombre de matériels, nouveaux ou remplacés, qui sont amortissables au cours du présent trimestre.

RÉSULTATS POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2011

Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle

Les paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle ont diminué de 11,6 millions de dollars (4 %) pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette diminution, qui est principalement due à la baisse du nombre d'heures de contrôle achetées, a été partiellement compensée par une augmentation du taux horaire moyen facturé et les coûts

supplémentaires liés aux taxes de vente, tel que mentionné précédemment. Les économies réalisées grâce à la baisse des heures achetées ont aussi été compensées en partie par l'augmentation des frais de gestion des comptes et des frais fixes, qui était obligatoire aux termes des ESCA antérieures, et la hausse du nombre d'heures de contrôle achetées liée à l'utilisation de scanners corporels.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 5,6 millions de dollars (9 %) pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette augmentation est surtout attribuable à un plus grand nombre de matériels, nouveaux ou remplacés, qui sont amortissables au cours de la période courante, tel que mentionné précédemment. Elle est aussi le fait de la révision des hypothèses utilisées dans la détermination des passifs relatifs au démantèlement, qui a entraîné une réduction unique de la charge d'amortissement au cours du premier trimestre de l'exercice précédent.

Frais d'administration directs et services généraux

Les frais d'administration directs et services généraux ont légèrement diminué pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette diminution, qui est attribuable à une réduction du nombre moyen d'employés, à la baisse des services professionnels et à une diminution des frais d'administration, a été partiellement compensée par les hausses salariales annuelles accordées et l'augmentation du coût au titre du régime de retraite.

Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage

Les frais liés à l'entretien du matériel, aux pièces de rechange et à l'entreposage ont augmenté de 2,6 millions de dollars (10 %) pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation du coût des contrats annuels d'entretien du matériel, aux coûts supplémentaires associés aux garanties et au renchérissement des coûts de soutien au titre de matériels plus perfectionnés déployés, comme cela a déjà été indiqué. L'augmentation s'explique aussi par l'acquisition de matériels pour l'utilisation de la CIZR non capitalisé et le soutien aux applications du Système de sûreté des cartes d'embarquement. L'augmentation a été partiellement compensée par l'appréciation de la devise canadienne au cours de la période courante.

Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles ont diminué de 1,5 million de dollars (19 %) pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette diminution s'explique en partie par la baisse du coût des uniformes découlant de la réduction des effectifs d'agents de contrôle et la diminution de la consommation des produits de détection de traces d'explosifs et de biens non durables. La diminution est également attribuable à une baisse des coûts de formation pour les fournisseurs de services d'entretien, qui découle de la réduction du nombre de nouveaux systèmes de détection d'explosifs (SDE) déployés.

Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles

Les crédits parlementaires pour les charges opérationnelles ont diminué de 14,1 millions de dollars (4 %) pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette diminution est principalement liée à la diminution des paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle, mentionnée précédemment, et à une cotisation versée au régime de retraite par l'ACSTA au cours de la période précédente.

Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations

L'amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations a augmenté de 2,7 millions de dollars (4 %) pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport à la même période de 2010. Cette augmentation, qui est attribuable à un plus grand nombre de matériels, nouveaux ou remplacés, qui sont amortissables au cours de la période considérée, a été partiellement compensée par les produits sur cession de matériels pour les SDE reçus sous la forme de notes de crédit d'un fournisseur.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La section qui suit présente de l'information sur les principaux soldes de compte présentés dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, par rapport à ceux présentés dans le même état au 31 mars 2011.

TOTAL DE L'ACTIF

L'ensemble de l'actif de l'ACSTA a diminué d'environ 16,1 millions de dollars (3 %) principalement pour les raisons suivantes :

- la trésorerie a augmenté de 70,3 millions de dollars à la suite de la réception des crédits parlementaires qui n'étaient pas dus à l'ACSTA avant janvier 2012 et au remboursement de taxes de vente recouvrables reçu pour la période allant d'avril à septembre 2011;
- les créances ont diminué de 31,4 millions de dollars en raison de l'encaissement des crédits parlementaires de l'exercice précédent. Le solde des crédits parlementaires, au 31 mars 2011, reflétait les charges qui sont traditionnellement élevées au quatrième trimestre. Cette diminution s'explique aussi par le remboursement de taxes de vente recouvrables reçu au cours la période de neuf mois close le 31 décembre 2011;
- les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 53,2 millions de dollars principalement en raison de l'amortissement comptabilisé pour la période (64,9 millions de dollars). Cette diminution a été partiellement compensée par l'acquisition et l'installation de matériels (13,3 millions de dollars).

TOTAL DU PASSIF

L'ensemble du passif a diminué d'environ 12,5 millions de dollars (3 %) principalement pour les raisons suivantes :

- les apports de financement différés ont diminué de 10,9 millions de dollars en raison des dépenses d'exploitation engagées (349,3 millions de dollars) et de l'amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations (64,3 millions de dollars). Cette diminution a été partiellement compensée par le montant de crédits parlementaires facturé (367,7 millions de dollars) et les crédits dus en janvier 2012 qui ont été reçus en avance (35,0 millions de dollars).

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Les activités de l'ACSTA sont financées au moyen de crédits parlementaires obtenus du gouvernement fédéral. Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses d'exploitation et les charges opérationnelles comptabilisées selon les IFRS.

Crédits parlementaires utilisés – Charges opérationnelles (en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de neuf mois closes le 31 décembre	
	2011 (non audité)	2010 (non audité)	2011 (non audité)	2010 (non audité)
Total des charges (IFRS)	143,7 \$	145,9 \$	418,4 \$	423,8 \$
Charges non liées aux opérations :				
Amortissement	(22,0)	(20,6)	(64,9)	(59,3)
Autres sources de financement :				
Variation nette des charges payés d'avance et des stocks	(0,7)	(1,0)	(3,1)	(2,2)
Produits d'intérêts et le net des gains/pertes de change	(0,1)	(0,2)	(0,3)	(0,1)
Charges comptables non-monétaires :				
Frais relatifs aux employés à payer	(0,5)	(0,6)	(1,0)	(0,8)
Charge au titre des avantages du personnel	0,2	2,9	0,2	2,6
Charge au titre des avantages incitatifs à la location différés	-	(0,2)	-	(0,6)
Total des crédits utilisés – Charges opérationnelles	120,6 \$	126,2 \$	349,3 \$	363,4 \$

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations et les acquisitions d'immobilisations, présentées selon les IFRS.

Crédits parlementaires utilisés – Immobilisations (en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de neuf mois closes le 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Total des acquisitions d'immobilisations (IFRS)	5,4 \$	5,4 \$	13,3 \$	16,3 \$
Produit sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	(2,5)	(1,0)
Total des crédits utilisés – Immobilisations	5,4 \$	5,4 \$	10,8 \$	15,3 \$

CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DU PLAN D'ENTREPRISE

Le tableau ci-après présente les points saillants sur les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses d'exploitation au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport au budget annuel présenté dans le Plan d'entreprise approuvé de 2011-2012.

Crédits parlementaires utilisés par rapport au Plan d'entreprise – Charges opérationnelles (en millions of dollars)	Période de neuf mois close le 31 décembre 2011 (non audité)	Budget du Plan d'entreprise 2011-2012	% du budget utilisé
Charges opérationnelles (IFRS) :			
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	259,7 \$	344,7 \$	75%
Frais d'administration directs et services généraux	58,9	87,7	67%
Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage	28,6	46,7	61%
Autres charges opérationnelles	6,3	11,0	57%
Autres sources de financement	(3,4)	(3,9)	87%
Charges comptables non-monétaires	(0,8)	-	100%
Total des crédits parlementaires utilisés - Charges opératinonelles	349,3 \$	486,2 \$	72%

La section qui suit présente de l'information sur l'utilisation faite par l'ACTSA des crédits parlementaires pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport au budget annuel contenu dans le Plan d'entreprise approuvé de 2011-2012.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS – CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles de la période de neuf mois close le 31 décembre 2011 représentent 72 % du budget de fonctionnement annuel approuvé.

Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle

Les paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle ont été comparables à ce qui était prévu dans le Plan d'entreprise. Cela s'explique surtout par le fait que les gains d'efficacité identifiés lors de l'Examen de l'ACSTA 2010, en ce qui concerne le débit des passagers, sont survenus plus tôt que prévu. Ceci a permis à l'organisation d'absorber en partie l'augmentation du nombre de passagers. Les gains réalisés ont également été compensés par les coûts supplémentaires liés aux taxes de ventes, tel que mentionné précédemment. Le budget présenté dans le Plan d'entreprise ne tient pas compte de l'augmentation des coûts de fonctionnement dus à la croissance du volume de passagers.

Frais d'administration directs et services généraux

Le montant au titre des frais d'administration directs et services généraux a été inférieur à ce qui était prévu dans le Plan d'entreprise principalement dû au fait que les frais relatifs aux employés ont été moindre que ce qui avait été anticipé, puisque le nombre moyen d'employés à durée indéterminée et à durée déterminée a été plus bas que prévue. De plus, les frais de services professionnels et les autres frais d'administration ont été plus faibles qu'anticipés.

Frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage

Les frais liés à l'entretien du matériel, aux pièces de rechange et à l'entreposage ont été inférieurs à ce qui était prévu dans le Plan d'entreprise. Cela est en partie dû à la meilleure tenue du dollar canadien que prévu, ce qui s'est traduit par une diminution des coûts des services d'entretien du matériel offerts par les fournisseurs américains. Le coût plus bas que prévu s'explique aussi par le fait que les frais d'entretien correctifs ont été moins élevés que prévu à la suite du règlement de certains problèmes de rendement du matériel de SDE et d'une utilisation d'un moins grand nombre de pièces de rechange. Enfin, le montant au titre des frais d'entretien du matériel, pièces de rechange et frais d'entreposage a été moins élevé que prévu en raison de retards dans la mise en place du matériel de SDE, comme cela est mentionné ultérieurement, et de retards dans la mise en œuvre de diverses initiatives visant à accroître le rendement du matériel.

Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles ont été inférieures à ce qui était prévu dans le Plan d'entreprise en partie en raison de la baisse imprévue du coût des uniformes des agents de contrôle et de l'utilisation de moins de fournitures de contrôle et de biens non durables que ce qui était prévu.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS – DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le tableau ci-après présente les points saillants sur les crédits parlementaires utilisés au titre des dépenses en immobilisations au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2011, par rapport au budget annuel contenu dans le Plan d'entreprise approuvé de 2011-2012.

Crédits parlementaires utilisés par rapport au Plan d'entreprise – Immobilisations	Période de neuf mois close le 31 décembre 2011 (non audité)	Budget du Plan d'entreprise 2011-2012	% du budget utilisé
(en millions de dollars)			
SDE	9,8 \$	26,1 \$	38%
Non liés aux SDE	3,5	6,9	51%
Total des acquisitions d'immobilisations (IFRS)	13,3 \$	33,0 \$	40%
Produit sur la cession d'immobilisations corporelles	(2,5)	-	100%
Total des crédits parlementaires utilisés – Immobilisations	10,8 \$	33,0 \$	33%

Dépenses liées aux SDE

Les dépenses en immobilisations au titre des SDE ont englobé les projets suivants :

- l'achèvement de la mise à niveau du système de convoyeur pour le CBE à l'aéroport international Pierre Elliot Trudeau de Montréal;
- des progrès importants dans la mise en œuvre du projet d'expansion aux points de contrôle transfrontaliers à l'aéroport international d'Edmonton, qui devrait être terminé d'ici la fin de l'exercice;
- la mise en place de voies de CPE divisées dans certains aéroports afin de faciliter l'amélioration du débit des passagers aux points de CPE.

Dépenses non liées aux SDE

Les dépenses au titre du matériel non lié aux SDE englobent les projets suivants :

- l'installation du Système de sûreté des cartes d'embarquement à l'aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg et à l'aéroport Billy Bishop de Toronto;
- la mise en œuvre du Système intégré de suivi de l'emploi du temps et de traitement des factures.

Les crédits parlementaires utilisés pour financer les dépenses en immobilisations pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011 représentent 33 % du budget d'investissement annuel approuvé. Une part importante des dépenses en immobilisations de l'ACSTA devrait être engagée au cours du quatrième trimestre. Les dépenses en immobilisations pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2011 ont été moins élevées que prévu pour les raisons suivantes :

- des retards dans l'acquisition et la mise en place de matériels de SDE à la suite d'un processus d'appel d'offres prolongé, qui devrait permettre de réaliser des économies;
- l'acquisition de nouveaux matériels de SDE à prix avantageux dans le cadre du projet d'expansion aux points de contrôle transfrontaliers à l'aéroport international d'Edmonton;
- des dépenses moindres au titre de certains projets non liés aux SDE, notamment les systèmes de gestion de l'entreprise, à la suite d'une réévaluation des exigences relatives aux projets.

Les dépenses en immobilisations ont été partiellement compensées par les produits sur la cession de matériels de SDE, totalisant 2,5 millions de dollars, reçus sous la forme de notes de crédit d'un fournisseur. Les produits serviront à régler les acquisitions de matériels de SDE approuvées dans le Plan d'entreprise de 2011-2012, permettant de réduire d'autant les crédits au titre des immobilisations de l'ACSTA pour l'exercice 2011-2012.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Le tableau ci-après présente un résumé des crédits parlementaires inutilisés au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Crédits parlementaires non utilisés	Périodes de neuf mois closes le 31 décembre	
	2011	2010
(en millions de dollars)	(non audité)	(non audité)
Crédits parlementaires approuvés par le gouvernement ¹	519,2 \$	577,6 \$
Moins :		
Crédits parlementaires utilisés — Charges opérationnelles	349,3	363,4
Crédits parlementaires utilisés — Immobilisations	10,8	15,3
Crédits parlementaires non utilisés	159,1 \$	198,9 \$

1. Les crédits parlementaires approuvés par le gouvernement pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2010 représentent le budget approuvé du Plan d'entreprise 2010-2011 moins le report de fonds aux années futures approuvé de 17,4\$ pour les charges opérationnelles (8,1\$) et pour les immobilisations (9,3\$).

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers intermédiaires résumés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres données présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Angus Watt
Président et chef de la direction
Ottawa, Canada

27 février 2012



Mario Malouin, CA
Vice-président et chef des services financiers
Ottawa, Canada

27 février 2012

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Périodes de trois et de neuf mois closes les 31 décembre 2011 et 2010

(non audité)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	77 628 \$	7 335 \$
Créances (note 5)	39 303	70 725
Stocks (note 6)	20 414	21 785
Charges payées d'avance	1 672	3 355
	<u>139 017</u>	<u>103 200</u>
Actifs non courants		
Avantages du personnel (note 11)	13 076	11 804
Immobilisations corporelles (note 7)	317 048	369 989
Immobilisations incorporelles (note 8)	12 572	12 849
	<u>342 696</u>	<u>394 642</u>
	<u>481 713 \$</u>	<u>497 842 \$</u>
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	75 441 \$	78 106 \$
Provisions (note 9)	18	18
Apports de financement différés (note 10)	38 762	-
	<u>114 221</u>	<u>78 124</u>
Passifs non courants		
Provisions (note 9)	2 158	2 174
Avantages incitatifs à la location différés	1 526	1 497
Apports de financement différés (note 10)	333 253	382 911
Avantages du personnel (note 11)	8 586	7 483
	<u>345 523</u>	<u>394 065</u>
Capitaux propres		
Résultats non distribués	21 969	25 653
	<u>21 969</u>	<u>25 653</u>
	<u>481 713 \$</u>	<u>497 842 \$</u>

Engagements (note 14) et passifs éventuels (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Charges				
Contrôle préembarquement et contrôle des bagages enregistrés	124 314 \$	125 497 \$	366 479 \$	370 333 \$
Services généraux	14 238	14 802	36 716	38 646
Contrôle des non-passagers	3 920	4 684	11 458	12 176
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	1 205	914	3 725	2 662
Total des charges (note 12)	143 677	145 897	418 378	423 817
Autres produits (charges)				
Profit (perte) sur sortie d'immobilisations corporelles	46	(79)	1 500	342
Produits financiers	165	120	406	277
Profit sur le règlement de passifs relatifs au démantèlement	2	-	23	325
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	-	-	(631)	-
Profit (perte) de change	(115)	63	(118)	(253)
Charges financières	(17)	(11)	(44)	(58)
	81	93	1 136	633
Performance financière de la période avant le financement public	143 596	145 804	417 242	423 184
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles (note 13)	120 581	126 266	349 241	363 426
Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations (note 10)	22 101	20 875	64 317	61 578
	142 682	147 141	413 558	425 004
Performance financière et total du résultat global de la période	(914) \$	1 337 \$	(3 684) \$	1 820 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de trois mois closes les 31 décembre :

	Résultats non distribués
Solde au 1 ^{er} octobre 2010	18 769 \$
Performance financière de la période	1 337
Solde au 31 décembre 2010	20 106 \$
Solde au 1 ^{er} octobre 2011	22 883 \$
Performance financière de la période	(914)
Solde au 31 décembre 2011	21 969 \$

Pour les périodes de neuf mois closes les 31 décembre :

	Résultats non distribués
Solde au 1 ^{er} avril 2010	18 286 \$
Performance financière de la période	1 820
Solde au 31 décembre 2010	20 106 \$
Solde au 1 ^{er} avril 2011	25 653 \$
Performance financière de la période	(3 684)
Solde au 31 décembre 2011	21 969 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux				
Activités opérationnelles				
Performance financière de la période	(914) \$	1 337 \$	(3 684) \$	1 820 \$
Éléments sans effet de trésorerie				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	20 777	19 560	61 381	56 736
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 12)	1 262	1 017	3 502	2 612
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	-	-	631	-
Charge de désactualisation au titre des passifs relatifs au démantèlement	12	11	37	58
Augmentation (diminution) des avantages incitatifs à la location différés	(40)	192	29	576
Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations	(22 101)	(20 875)	(64 317)	(61 578)
Perte (profit) sur sortie d'immobilisations corporelles	(46)	79	(1 500)	(342)
Augmentation des avantages du personnel	(232)	(2 930)	(169)	(2 810)
Profit sur le règlement de passifs relatifs au démantèlement	(2)	-	(23)	(325)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 16)	12 196	(457)	70 454	59 061
	10 912	(2 066)	66 341	55 808
Activités de financement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	4 500	12 000	27 327	64 145
	4 500	12 000	27 327	64 145
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(684)	(4 911)	(20 828)	(62 523)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(685)	(830)	(2 547)	(2 372)
Produits sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	2
	(1 369)	(5 741)	(23 375)	(64 893)
Augmentation de la trésorerie	14 043	4 193	70 293	55 060
Trésorerie à l'ouverture de la période	63 585	54 379	7 335	3 512
Trésorerie à la clôture de la période	77 628 \$	58 572 \$	77 628 \$	58 572 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

1. L'Administration, son mandat et ses programmes

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (l'ACSTA) a été établie en vertu de la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien* (la *Loi sur l'ACSTA*), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2002. L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada). Elle est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada.

Le mandat de l'ACSTA consiste à effectuer le contrôle efficient et efficace des personnes et de leurs bagages avant qu'elles n'accèdent, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée dans les aéroports désignés du Canada. L'ACSTA est aussi chargée, dans l'intérêt du public, de veiller à ce que les activités de contrôle soient menées de façon uniforme. À cette fin, son mandat comprend quatre activités :

1. le contrôle préembarquement (CPE) – le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
2. le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
3. le contrôle des non-passagers (CNP) – le contrôle aléatoire des non-passagers, selon les directives du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités;
4. programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) – le contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

L'ACSTA n'est pas soumise à l'impôt sur le bénéfice aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Elle est cependant assujettie aux dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada), qui comprend la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH). L'ACSTA est également assujettie à toutes les taxes de vente provinciales (TVP) applicables par les provinces et les territoires dans lesquels elle mène ses activités.

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* qui a été publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Norme du SCT). Ces états n'ont pas été audités ni examinés par les auditeurs externes de l'ACSTA.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

Selon la Norme du SCT, les états financiers intermédiaires doivent être établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation servant à la préparation des états financiers annuels audités. Par conséquent, les états financiers intermédiaires ont été établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Les chiffres comparatifs pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2010 et l'exercice clos le 31 mars 2011 ont été retraités en vue de refléter l'adoption des normes applicables de comptabilisation et d'évaluation IFRS. Les états financiers intermédiaires ne renferment pas toutes les informations qui devraient être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers trimestriels et annuels. Ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités les plus récents et le compte rendu de la direction qui fait partie du rapport financier trimestriel pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011.

Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux méthodes comptables que l'ACSTA prévoit adopter pour ses états financiers annuels de l'exercice devant être clos le 31 mars 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS, y compris les Interprétations élaborées par le Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (IFRIC) qui, selon les prévisions de l'ACSTA, s'appliqueront à cette date. Au moment d'établir les états financiers intermédiaires, les IFRS qui s'appliqueront le 31 mars 2012 n'étaient pas connues avec certitude. Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon la convention d'évaluation au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants qui sont présentés dans l'état de la situation financière :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur;
- le montant des actifs comptabilisés au titre des régimes à prestations définies correspondent au total de la juste valeur nette des actifs des régimes et de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

L'information sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période de trois mois qui suit est présentée dans les notes suivantes :

- note 3 b) – Immobilisations corporelles
- note 9 a) – Passifs relatifs au démantèlement
- note 11 – Avantages du personnel

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement passées en revue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée par le changement.

Les jugements posés par la direction pour mettre en œuvre les IFRS qui ont un effet significatif sur les états financiers sont analysés aux notes suivantes :

- note 3 c) – Immobilisations incorporelles
- note 9 b) – Litiges
- note 17 – Passifs éventuels

3. Principales méthodes comptables

a) Stocks

Les stocks sont composés de pièces de rechange acquises pour l'entretien du matériel, d'uniformes d'agents de contrôle, et de CIZR. Ils sont comptabilisés au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré et la valeur de réalisation nette correspond au coût de remplacement.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel de contrôle, le matériel pour l'utilisation de la CIZR, les ordinateurs, les logiciels intégrés et le matériel électronique, le mobilier et matériel de bureau, les améliorations locatives et les travaux en cours.

i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût après déduction du cumul des amortissements, à l'exception des travaux en cours qui sont comptabilisés au coût, mais dont l'amortissement ne débute qu'au moment où l'actif est prêt à être mis en service. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition et à l'installation de l'immobilisation corporelle, y compris les coûts d'intégration rattachés à l'installation des actifs dans les aéroports pour les amener dans l'état où ils doivent se trouver aux fins de leur utilisation prévue.

Les travaux en cours englobent les coûts relatifs à des projets d'intégration non terminés à la clôture de la période. La valeur des travaux en cours est déterminée en fonction des évaluations qui sont effectuées à la clôture de la période par des ingénieurs indépendants ou par la direction, selon l'évaluation des risques effectuée par la direction.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des éléments d'immobilisations corporelles distincts.

Les profits et les pertes sur sortie d'une immobilisation corporelle sont déterminés en comparant les produits sur sortie à la valeur comptable, puis ils sont comptabilisés dans la performance financière de la période.

ii) Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont incorporés à la valeur comptable des immobilisations corporelles ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, le cas échéant, seulement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'ACSTA et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont présentés dans la performance financière de la période.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles (suite)

iii) Amortissement

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles, comme suit :

Actif	Durée d'utilité
Matériel de CPE	3 à 10 ans
Matériel de CBE	7 à 10 ans
Matériel de CNP	7 à 10 ans
Matériel pour l'utilisation de la CIZR	3 à 7 ans
Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties selon le mode linéaire sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité estimée des améliorations locatives.

Les méthodes appliquées pour déterminer l'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées à chaque date de fin de période.

c) Immobilisations incorporelles

Le coût des licences d'utilisation de logiciels acquises séparément ainsi que les coûts nécessaires afin de les mener à l'utilisation sont capitalisés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Immobilisations incorporelles (suite)

Certains coûts relatifs au développement d'un logiciel qui sera utilisé à l'interne ou qui servira à fournir des services de contrôle sont capitalisés une fois que le projet a dépassé la phase préliminaire de la conception et a atteint la phase de développement du logiciel. Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception et à la mise à l'essai de logiciels identifiables et uniques qui sont contrôlés par l'ACSTA sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique de l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service est démontrée;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de le mettre en service;
- l'ACSTA possède la capacité d'utiliser le logiciel;
- l'ACSTA peut démontrer la façon dont le logiciel générera probablement des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service le logiciel est démontrée;
- les dépenses attribuables au développement du logiciel peuvent être évaluées avec fiabilité.

Les coûts qui répondent aux critères d'inscription à l'actif englobent à la fois les coûts internes et externes, mais sont limités à ceux qui sont directement attribuables à un projet donné. Tous les autres coûts relatifs au développement ou à la maintenance de logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure où ils sont engagés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie de trois à cinq ans.

d) Dépréciation

Les actifs amortissables sont examinés à chaque date de fin de période en vue de déterminer s'il existe un indice de dépréciation. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est par la suite estimée.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Dépréciation (suite)

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminué des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour calculer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. En vue de procéder à des tests de dépréciation, les actifs sont divisés en les plus petits groupes d'actifs possible qui génèrent, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (Unité génératrice de trésorerie).

Les actifs des services généraux de l'ACSTA ne génèrent pas d'entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs. S'il existe un indice de dépréciation d'un actif des services généraux, la valeur recouvrable est alors établie pour l'Unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son Unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en performance financière de la période.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées en vue de déterminer s'il existe un indice qu'une perte de valeur est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations comptables utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur est reprise uniquement dans la limite où la valeur comptable de l'actif n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. Les reprises d'une perte de valeur sont comptabilisées en performance financière de la période.

e) Contrats de location

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Les charges engagées dans le cadre d'un contrat de location simple sont comptabilisées en performance financière de la période selon le mode linéaire appliqué sur la durée du contrat de location. Les avantages incitatifs à la location reçus sont comptabilisés comme étant constitutifs du total des charges locatives sur la durée du contrat de location.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Instruments financiers

i) Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie. Les créances ne sont pas classées en tant qu'actifs financiers non dérivés, car elles ne constituent pas des droits contractuels, mais résultent plutôt d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux. Les actifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la date de transaction lorsque l'ACSTA devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'ACSTA décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de recevoir des ressources représentatives d'avantages économiques de ces actifs financiers sont expirés ou lorsque l'ACSTA transfère les droits contractuels de recevoir des ressources représentatives d'avantages économiques de ces actifs financiers lors d'une transaction par laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si, et seulement si, l'ACSTA a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, ou soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

L'ACSTA classe ses actifs financiers non dérivés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Un instrument est désigné comme un actif à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'il est détenu à des fins de transaction ou lorsqu'il a été désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers désignés comme des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement évalués à leur juste valeur et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en performance financière de la période. Lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction correspondants sont comptabilisés en performance financière de la période lorsqu'ils sont engagés.

ii) Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés comprennent les fournisseurs et autres créanciers. Les passifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la date de transaction lorsque l'ACSTA devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'ACSTA décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou expirée.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

- f) Instruments financiers (suite)
 - ii) Passifs financiers non dérivés (suite)

L'ACSTA classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, majorée de tous les coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- g) Avantages du personnel

- i) Régimes d'avantages postérieurs à la retraite à prestations définies

L'ACSTA a deux régimes de retraite à prestations définies (Régimes de retraite à prestations définies) pour servir des prestations de retraite à ses employés : un régime de retraite enregistré et un régime de retraite supplémentaire. L'ACSTA est également le promoteur d'un régime d'avantages postérieurs à la retraite non capitalisé (Autre régime) qui procure notamment des prestations pour soins de santé et soins dentaires admissibles et une assurance-vie. Les prestations de retraite sont fondées sur le salaire moyen ouvrant droit à pension des cinq meilleures années consécutives d'emploi et sont indexées au taux d'inflation. Les employés sont tenus de cotiser au régime en versant un pourcentage de leur salaire ouvrant droit à pension, tandis que l'ACSTA fournit le reste des fonds nécessaires, en fonction des évaluations actuarielles, et effectue des versements mensuels à la caisse de retraite.

L'actif ou passif net de l'ACSTA au titre de ces trois régimes est établi séparément pour chacun des régimes en estimant le montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures. Les avantages futurs sont ensuite actualisés pour déterminer la valeur actuelle de l'obligation. Dans la mesure où cela s'applique, la juste valeur des actifs des régimes et tous les coûts des services passés non encore comptabilisés sont défalqués de la valeur actuelle des avantages futurs. Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement, à la date de fin de période, d'obligations de qualité supérieure dont les dates d'échéance correspondent approximativement à la durée des obligations de l'ACSTA et qui sont libellées dans la même devise que les prestations que l'ACSTA s'attend à payer.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Avantages du personnel (suite)

i) Régimes d'avantages postérieurs à la retraite à prestations définies (suite)

Ce calcul est effectué, tous les ans, par un actuaire qualifié qui utilise la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque le calcul donne lieu à un avantage pour l'ACSTA, la valeur de l'actif comptabilisé ne doit pas dépasser le total des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs des régimes, soit sous forme de diminution des cotisations futures aux régimes. La valeur actuelle des avantages économiques disponibles est établie en tenant compte des exigences de financement minimal qui s'appliquent à tous les régimes de l'ACSTA. Un avantage économique est disponible si l'ACSTA peut le réaliser à un moment quelconque pendant la durée de vie du régime ou au moment du règlement des passifs du régime.

Sur une base trimestrielle, l'actif ou passif net de l'ACSTA est mis à jour pour la différence entre le coût net estimatif des avantages, tel que déterminé lors de la plus récente évaluation actuarielle annuelle, et les cotisations de l'employeur aux régimes. Cependant, l'actif ou passif net n'est mis à jour pour d'importantes variations du marché qu'à la fin de chaque exercice financier, avec l'aide de l'actuaire des régimes.

Lorsque les coûts des services passés résultent d'améliorations portées à un régime, la partie des prestations bonifiées se rattachant aux services passés est comptabilisée en performance financière de la période, selon le mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits aux prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement en performance financière de la période.

L'ACSTA comptabilise tous les écarts actuariels générés par les régimes postérieurs à la retraite à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. Les charges relatives à ces régimes sont comptabilisées en tant que frais relatifs aux employés en vue de déterminer la performance financière de la période considérée.

L'ACSTA comptabilise les profits et les pertes enregistrés au titre de la réduction ou de la liquidation d'un régime postérieur à la retraite à prestations définies au moment où se produit la réduction ou la liquidation. Le profit ou la perte lié à une réduction doit comprendre tout changement de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies, toute variation de la juste valeur des actifs du régime et tous les écarts actuariels et coûts des services passés correspondants qui n'avaient pas été comptabilisés antérieurement.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Avantages du personnel (suite)

ii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont généralement versées lorsque l'ACSTA met fin à l'emploi de membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite ou lorsqu'un employé accepte de partir volontairement en échange de ces indemnités. L'ACSTA comptabilise les indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de certains membres du personnel selon un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Si les indemnités sont à payer plus de 12 mois après la clôture de l'exercice, le passif est calculé en actualisant l'obligation pour déterminer sa valeur actuelle.

iii) Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Un passif est comptabilisé à hauteur du coût attendu des paiements à effectuer au titre des programmes de gestion du rendement à court terme si l'ACSTA a une obligation actuelle, juridique ou implicite, d'effectuer ces paiements au titre de services rendus par le passé par l'employé et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

h) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'ACSTA a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Provisions (suite)

i) Passifs relatifs au démantèlement

L'ACSTA comptabilise une provision au titre de passifs relatifs au démantèlement en lien avec un contrat de location et avec le démantèlement associés à la mise hors service, dans le respect de l'environnement, de certains matériels de contrôle. Au cours de l'année d'acquisition, le passif relatif au démantèlement est calculé en fonction d'une estimation actualisée des sorties de trésorerie futures. Le passif relatif au démantèlement est capitalisé comme partie de la valeur comptable de l'immobilisation en question et amorti sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

Le passif relatif au démantèlement est passé en revue à toutes les dates de fin de période afin de tenir compte des variations des sorties estimées de ressources représentatives d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation, des variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché (ce qui inclut les variations de la valeur temps de l'argent et les risques propres au passif), et d'une augmentation qui reflète le passage du temps. L'effet d'un changement d'estimation comptable doit être comptabilisé de manière prospective et amorti sur la durée d'utilité estimée restant à courir de l'immobilisation correspondante.

La désactualisation est comptabilisée en tant que charge financière, alors que les effets des variations du montant et de l'échéancier de l'estimation initiale des flux de trésorerie futurs sont comptabilisés au passif relatif au démantèlement correspondant et à la valeur comptable de l'immobilisation correspondante.

ii) Litiges

Dans le cours de ses activités normales, l'ACSTA est partie à divers litiges l'opposant à des tiers dont le dénouement pourrait entraîner le paiement de compensations monétaires. Une provision est comptabilisée dans la mesure où la direction estime qu'un litige résultant d'événements passés donne naissance à une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que le litige sera réglé et que cela entraînera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Si l'on prévoit que le litige sera réglé dans plus de 12 mois suivant la période considérée, la provision est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés à un taux qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Provisions (suite)

iii) Contrats déficitaires

Une provision au titre des contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus du contrat. La provision est évaluée à la valeur actuelle qui correspond au plus faible du coût net attendu d'exécution du contrat ou du coût découlant de la résiliation du contrat. Avant de comptabiliser une provision, l'ACSTA constate toute dépréciation survenue sur les actifs dédiés au contrat en question.

i) Crédits parlementaires

L'ACSTA est financée grâce aux crédits parlementaires reçus et à recevoir du gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles sont comptabilisés dans la performance financière de la période au cours de laquelle les charges qui s'y rattachent sont engagées. Les crédits parlementaires pour les charges opérationnelles facturés, mais non utilisés à la fin de la période sont comptabilisés en tant qu'apports de financement différés.

Les crédits parlementaires utilisés pour acquérir des immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés comme des apports de financement différés et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations correspondantes. L'amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations est présenté dans la performance financière de la période considérée.

Lors de la sortie d'actifs amortissables financés par des crédits parlementaires, l'ACSTA comptabilise le solde des apports de financement différés qui y sont rattachés dans la performance financière de la période au cours de laquelle la sortie a lieu.

Les crédits parlementaires non utilisés à la clôture de l'exercice sont remis au gouvernement du Canada.

j) Produits financiers

Les produits financiers sont principalement constitués de produits d'intérêts provenant des soldes du compte bancaire et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Charges financières

Les charges financières comprennent principalement la charge de désactualisation relative à la provision au titre des passifs relatifs au démantèlement et sont comptabilisées en performance financière de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées.

l) Conversion de devises

Les transactions en devise étrangère sont converties aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion d'actifs ou de passifs monétaires libellés en devise étrangère aux taux de change de clôture sont comptabilisés en tant que rendement financier de la période.

m) Avantages incitatifs à la location différés

Les avantages incitatifs à la location différés représentent le coût d'une période de location des aires communes gratuite ainsi qu'une réduction importante du loyer sur une certaine période. Les avantages incitatifs à la location différés sont comptabilisés en performance financière selon le mode linéaire sur la durée du bail, qui expire le 30 novembre 2017.

n) Nouvelles normes comptables

Il n'est pas obligatoire, pour établir les états financiers de la période considérée, d'adopter certaines des nouvelles normes comptables et modifications qui ont été publiées. À la date des présents états financiers, les normes et les modifications suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

- IAS 1, *Présentation des états financiers* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012;
- IAS 19, *Avantages du personnel* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013;
- IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011;
- IFRS 9, *Instruments financiers* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013;
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* : La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'ACSTA évalue actuellement l'incidence de ces normes sur les états financiers.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

4. Gestion du risque financier

a) Juste valeur

La juste valeur a été évaluée et présentée selon une hiérarchie qui reflète le poids relatif des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

La juste valeur de la trésorerie a été établie en fonction du niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. En raison de leur nature à court terme et du temps qu'il reste jusqu'à l'échéance, la juste valeur des fournisseurs et autres créditeurs représente approximativement leur valeur comptable.

Tous les instruments financiers sont le résultat du cours normal des activités de l'ACSTA.

b) Risque associé aux instruments financiers

i) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le principal risque de marché auquel l'ACSTA est exposée est le risque de change, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères. L'ACSTA est exposée au risque de change en raison des fournisseurs et autres créditeurs qui sont libellés dans une devise autre que le dollar canadien, qui est sa devise fonctionnelle. La direction surveille l'exposition aux fluctuations du taux de change, mais elle n'utilise pas de stratégie de couverture externe pour compenser l'effet de ces fluctuations.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

4. Gestion du risque financier (suite)

b) Risque associé aux instruments financiers (suite)

i) Risque de marché (suite)

Le tableau ci-après présente les fournisseurs et autres créiteurs libellés en dollars américains (US) et l'équivalent en dollars canadiens (CAN) :

	US	CAN
31 décembre 2011	113 \$	115 \$
31 mars 2011	5 121	5 061

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations associées aux passifs financiers qui sont réglées en livrant des liquidités ou en transférant un actif financier. L'ACSTA gère son risque de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie opérationnels et de ses activités d'investissement et de financement anticipées. Le risque de liquidité est faible, car l'ACSTA ne possède pas de titres de créance à régler, et reçoit régulièrement du financement du gouvernement du Canada.

Les fournisseurs et autres créiteurs et les provisions courantes représentent l'exposition maximale au risque de liquidité de l'ACSTA. Le tableau suivant résume les échéances contractuelles de ces passifs financiers :

	Moins de 3 mois	3 mois à moins de 6 mois	6 mois à 1 an	Total
31 décembre 2011	74 072 \$	1 387 \$	- \$	75 459 \$
31 mars 2011	77 031	-	1 093	78 124

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

5. Créances

Les créances sont composées des éléments suivants :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Crédits parlementaires	29 662 \$	52 183 \$
TPS et TVH à recouvrer	7 886	17 044
TVP à recouvrer	1 548	1 369
Autres	207	129
	39 303 \$	70 725 \$

6. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Pièces de rechange	19 735 \$	19 688 \$
CIZR	536	1 107
Uniformes	143	990
	20 414 \$	21 785 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

7. Immobilisations corporelles

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel l'utilisation de la CIZR	Ordinateurs, pour logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 1 ^{er} avril 2011	133 113 \$	644 499 \$	9 608 \$	8 644 \$	25 894 \$	729 \$	12 246 \$	35 010 \$	869 743 \$
Entrées	1 253	983	-	-	24	-	99	7 675	10 034
Sorties	(7 390)	(4 905)	(372)	(992)	(483)	(2)	(255)	(825)	(15 224)
Reclassements	8 107	14 427	109	137	2 205	-	700	(26 229)	(544)
Révisions aux hypothèses des passifs relatifs au démantèlement	(11)	(14)	(1)	-	-	-	(6)	-	(32)
Solde au 31 décembre 2011	135 072 \$	654 990 \$	9 344 \$	7 789 \$	27 640 \$	727 \$	12 784 \$	15 631 \$	863 977 \$
Amortissement cumulé									
Solde au 1 ^{er} avril 2011	59 822 \$	412 761 \$	2 293 \$	4 551 \$	11 558 \$	511 \$	8 258 \$	- \$	499 754 \$
Amortissement	10 239	42 398	871	1 242	5 296	97	1 238	-	61 381
Sorties	(7 221)	(4 879)	(373)	(991)	(483)	(2)	(255)	-	(14 204)
Révisions aux hypothèses des passifs relatifs au démantèlement	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(2)
Solde au 31 décembre 2011	62 838 \$	450 280 \$	2 791 \$	4 802 \$	16 371 \$	606 \$	9 241 \$	- \$	546 929 \$
Valeurs comptables									
Au 1 ^{er} avril 2011	73 291 \$	231 738 \$	7 315 \$	4 093 \$	14 336 \$	218 \$	3 988 \$	35 010 \$	369 989 \$
Au 31 décembre 2011	72 234	204 710	6 553	2 987	11 269	121	3 543	15 631	317 048

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels acquis à l'externe	Logiciels générés à l'interne	Travaux en cours	Total
Coût				
Solde au 1 ^{er} avril 2011	4 484 \$	17 309 \$	3 346 \$	25 139 \$
Entrées	104	2 668	540	3 312
Sorties	(6)	(130)	(631)	(767)
Reclassements	615	1 909	(1 980)	544
Solde au 31 décembre 2011	5 197 \$	21 756 \$	1 275 \$	28 228 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} avril 2011	3 731 \$	8 559 \$	- \$	12 290 \$
Amortissement	552	2 950	-	3 502
Sorties	(6)	(130)	-	(136)
Solde au 31 décembre 2011	4 277 \$	11 379 \$	- \$	15 656 \$
Valeurs comptables				
Au 1 ^{er} avril 2011	753 \$	8 750 \$	3 346 \$	12 849 \$
Au 31 décembre 2011	920	10 377	1 275	12 572

9. Provisions

Les provisions sont constituées de ce qui suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Passifs relatifs au démantèlement	2 158 \$	2 174 \$
Litiges	18	18
	2 176	2 192
Moins la partie courante	(18)	(18)
	2 158 \$	2 174 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions (suite)

a) Passifs relatifs au démantèlement

En déterminant la valeur comptable des passifs relatifs au démantèlement associés à certains matériels de contrôle et un contrat de location, la direction a appliqué certaines hypothèses qui sont présentées à la note 10 des états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2011. Les principales hypothèses visent notamment des taux d'actualisation sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit, les taux d'inflation et la durée prévue jusqu'au règlement de l'obligation.

Le rapprochement du passif lié au démantèlement se présente comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Solde d'ouverture de la période	2 174 \$	6 570 \$
Révision des flux de trésorerie estimés, y compris le changement du taux d'actualisation	(30)	(4 232)
Gain lors du règlement de passifs	(23)	(449)
Charge de désactualisation	37	69
Passifs contractés au cours de la période	-	216
Solde de clôture de la période	2 158 \$	2 174 \$

Les obligations liées au titre des passifs relatifs au démantèlement devraient être réglées entre 2012 et 2018.

b) Litiges

La direction a comptabilisé une provision au titre des litiges, car l'ACSTA est partie à divers litiges l'opposant à des tiers dont le dénouement pourrait entraîner le paiement de compensations monétaires. Une provision a été comptabilisée dans la mesure où la direction estime qu'une obligation actuelle, juridique ou implicite, existe et qu'il est probable que le litige soit réglé. La provision a été établie par la direction aux termes d'évaluations juridiques, de renseignements disponibles actuellement et d'autres recours. La période des sorties de trésorerie associées aux litiges ne peut être raisonnablement déterminée.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions (suite)

b) Litiges (suite)

Le rapprochement de la provision pour litiges se présente comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Solde d'ouverture de la période	18 \$	86 \$
Provision supplémentaire établie au cours de la période	-	113
Produits versés lors du règlement	-	(77)
Provision reprise au cours de la période	-	(104)
Solde de clôture de la période	18 \$	18 \$

c) Contrats déficitaires :

Aucun contrat déficitaire n'a été recensé pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011 et l'exercice terminé le 31 mars 2011.

10. Apports de financement différés

Le rapprochement du passif au titre des apports de financement différés se présente comme suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Solde d'ouverture de la période	382 911 \$	413 900 \$
Crédits parlementaires facturés pour le financement des immobilisations	12 659	54 934
Crédits parlementaires facturés pour le financement des charges opérationnelles	355 003	512 249
Crédits parlementaires reçus à l'avance pour le financement des immobilisations	2 000	-
Crédits parlementaires reçus à l'avance pour le financement des charges opérationnelles	33 000	-
Crédits parlementaires utilisés au cours de la période pour le financement des charges opérationnelles	(349 241)	(512 249)
Amortissement des apports de financement différés afférents aux immobilisations	(64 317)	(85 923)
	372 015	382 911
Moins la partie courante	(38 762)	-
Solde de clôture de la période	333 253 \$	382 911 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

11. Avantages du personnel

Le tableau ci-après présente les charges et les cotisations relatives aux Régimes de retraite à prestations définies et à l'Autre régime pour les périodes de trois et de neuf mois closes les 31 décembre :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Charge				
Régimes de retraite à prestations définies	1 041 \$	877 \$	3 124 \$	2 632 \$
Autre régime	397	221	1 191	663
	1 438	1 098	4 315	3 295
Cotisations				
Régimes de retraite à prestations définies	1 641 \$	4 020 \$	4 395 \$	6 079 \$
Autre régime	29	8	89	26
	1 670	4 028	4 484	6 105

Le coût des services rendus au cours de la période et l'obligation au titre des prestations constituées sont déterminés, tous les ans, grâce à une évaluation actuarielle qui repose sur la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses significatives moyennes pondérées utilisées pour déterminer les obligations de l'ACSTA au 31 décembre et au 31 mars 2011 comprennent ce qui suit :

	Régimes de retraite à prestations définies	Autre régime
Taux de rendement prévu des actifs	6,83 %	S.O.
Taux d'actualisation pour le coût des avantages	6,25 %	6,25 %
Taux d'actualisation pour l'obligation au titre des prestations constituées	6,00 %	6,00 %
Inflation pour le coût des avantages	2,25 %	2,25 %
Inflation pour l'obligation au titre des prestations constituées	2,25 %	2,25 %
Taux de croissance de la rémunération à long terme (y compris l'inflation et les promotions)	4,25 %	4,25 %

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

11. Avantages du personnel (suite)

Les taux d'évolution des coûts médicaux utilisés pour déterminer les obligations au 31 décembre et au 31 mars 2011 sont les suivants:

Taux d'évolution initial des coûts médicaux	7,90 %
Taux d'évolution cible des coûts médicaux	4,60 %
Année d'atteinte du taux cible	2021

12. Charges

L'ACSTA mène ses activités en se servant d'une structure organisationnelle qui est divisée par fonctions. L'état du résultat global présente les charges opérationnelles par activités prescrites. Le tableau qui suit présente les charges opérationnelles engagées par grandes catégories au cours des périodes de trois et de neuf mois closes les 31 décembre :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	89 422 \$	93 215 \$	259 740 \$	271 311 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	20 777	19 560	61 381	56 736
Frais relatifs aux employés	13 421	13 362	41 221	39 831
Entretien du matériel	10 387	9 108	28 604	26 393
Autres frais d'administration	4 399	5 234	12 121	13 868
Contrats de location simple	1 460	1 650	4 673	4 974
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 209	1 440	3 608	4 156
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 262	1 017	3 502	2 612
Fournitures de contrôle et biens non durables	434	563	1 433	1 914
Communication et sensibilisation du public	488	307	804	734
Formation et certification	233	377	695	1 188
CIZR	159	126	577	525
Pièces de rechange du matériel et frais d'entreposage	26	(62)	19	(425)
	143 677 \$	145 897 \$	418 378 \$	423 817 \$

Les autres frais d'administration comprennent également les frais de déplacement, les fournitures de bureau, les services professionnels, les assurances et les coûts de réseaux et de téléphonie.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

13. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires approuvés et les montants utilisés par l'ACSTA au cours des périodes de neuf mois clos les 31 décembre :

	2011	2010
Crédits parlementaires approuvés pour l'exercice financier	519 224 \$	577 646 \$
Crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles	(349 241)	(363 426)
Crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations	(10 843)	(15 325)
Crédits parlementaires inutilisés	159 140 \$	198 895 \$

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges opérationnelles et du montant des crédits utilisés au cours des périodes de trois et de neuf mois closes les 31 décembre :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	119 503 \$	157 403 \$	421 859 \$	480 478 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	(11 079)	(23 108)	(33 856)	(63 682)
Montants à être facturés (utilisés) au cours des périodes futures	12 157	(8 029)	(38 762)	(53 370)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges opérationnelles	120 581 \$	126 266 \$	349 241 \$	363 426 \$

Les crédits parlementaires reliés aux périodes futures pour le financement des charges opérationnelles sont le résultat des montants reçus avant l'actuelle facturation et des prévisions de dépenses dépassant les dépenses réelles. L'ACSTA prévoit que ces montants vont être utilisés et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

13. Crédits parlementaires (suite)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des immobilisations et du montant des crédits utilisés au cours des périodes de trois et de neuf mois terminés le 31 décembre :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	10 159 \$	9 834 \$	32 986 \$	61 979 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	-	(4 174)	(18 327)	(39 538)
Montants à être utilisés au cours des périodes futures	(4 748)	(222)	(3 816)	(7 116)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des immobilisations	5 411 \$	5 438 \$	10 843 \$	15 325 \$

Les crédits parlementaires reliés aux périodes futures pour le financement des immobilisations sont le résultat des montants reçus avant l'actuelle facturation, des prévisions de dépenses en immobilisations dépassant les dépenses réelles, et de L'ACSTA recevant des produits sur sortie d'immobilisations qui ont été utilisés pour le financement des immobilisations au cours de la période. L'ACSTA prévoit que les montants différés vont être utilisés au cours du prochain trimestre.

14. Engagements

a) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple pour du matériel et des locaux à bureaux. Les paiements minimaux au titre des contrats de location sont les suivants :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Un an ou moins	13 391 \$	13 616 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans ou moins	21 530	24 583
Plus de 5 ans	5 321	6 609

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

14. Engagements (suite)

Le contrat de location simple pour les locaux à bureau à l'administration centrale contient une option de renouvellement pour cinq années supplémentaires, sous réserve des mêmes conditions que le contrat original, sauf qu'il n'y a aucun autre droit de prolongation, après l'expiration de la durée la prolongation, et les loyers futurs seront basés sur les conditions du marché à la date de prolongation.

Il n'y a pas de restrictions imposées par ces dispositions contractuelles.

b) Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de l'ACSTA englobent des engagements relatifs à des dépenses en immobilisations et d'autres obligations découlant de divers contrats pour des services de contrôle et pour l'entretien du matériel. Les obligations contractuelles sont assujetties à l'approbation de crédits et assorties de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de résilier, quand elle le veut, les contrats sans pénalité.

Le tableau ci-après présente les engagements minimaux au titre de ces obligations contractuelles :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Un an ou moins	639 549 \$	342 809 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans ou moins	1 578 181	139 514
Plus de 5 ans	91 157	31

15. Gestion du capital

En tant que société d'État fédérale, l'ACSTA est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Canada) qui lui interdit généralement d'emprunter de l'argent. Par conséquent, l'ACSTA dépend de crédits obtenus du Parlement pour financer ses activités opérationnelles et ses immobilisations tout en lui permettant d'honorer ses obligations financières et de répondre à ses besoins stratégiques.

L'objectif principal de l'ACSTA en matière de gestion du capital consiste à dégager des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières et financer ses plans opérationnels et stratégiques. L'ACSTA gère son capital conformément à la *Directive sur l'utilisation du Trésor pour les sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, en prélevant du Trésor fédéral les fonds qui lui sont alloués pour répondre à ses besoins financiers à court terme.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

15. Gestion du capital (suite)

Le capital se compose de ce qui suit :

	31 décembre 2011	31 mars 2011
Trésorerie	77 628 \$	7 335 \$
Créances	39 303	70 725
Fournisseurs et autres créditeurs	(75 441)	(78 106)
Provisions courantes	(18)	(18)
Apports de financement différés courants	(38 762)	-
	2 710 \$	(64) \$

Les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de l'ACSTA sont inchangés depuis le 31 mars 2011. L'ACSTA n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

16. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les périodes de trois et de neuf mois closes les 31 décembre :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Diminution (augmentation) des créances	(3 873) \$	(11 355) \$	20 467 \$	27 678 \$
Diminution (augmentation) des stocks	278	36	1 388	29
Diminution des charges payées d'avance	430	973	1 683	2 184
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	27 518	1 898	8 154	(24 257)
Augmentation des provisions courantes	-	(39)	-	56
Augmentation (diminution) des apports de financement différés courants	(12 157)	8 030	38 762	53 371
	12 196 \$	(457) \$	70 454 \$	59 061 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (suite)
(non audité)

Périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars canadiens)

16. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011 se chiffrent à 165 \$ (120 \$ en 2010) et 406 \$ (277 \$ en 2010), respectivement.

Les charges d'intérêts payées et comptabilisées au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011 se chiffrent à 5 \$ (0 \$ en 2010) et 7 \$ (0 \$ en 2010), respectivement.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011, la variation des créances exclut des montants de 6 495 \$ (6 340 \$ en 2010) et 12 668 \$ (41 704 \$ en 2010), respectivement, pour le financement des immobilisations, car ces montants sont liés aux activités de financement. De plus, la variation des créances exclut des montants de 36 \$ (0 \$ en 2010) et 1 713 \$ (0 \$ en 2010), respectivement, liés à des notes de crédit afférentes aux immobilisations, car ces montants sont liés aux activités d'investissement.

Pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011, la variation des stocks exclut des montants de 17 \$ (0 \$ en 2010) et 17 \$ (0 \$ en 2010), respectivement, liés au transfert de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks, car les montants sont liés à une transaction non monétaire

Pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011, la variation des créditeurs et charges à payer exclut des montants de 4 078 \$ (303 \$ en 2010) et 10 819 \$ (49 570 \$ en 2010), respectivement, lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, car ces montants sont liés aux activités d'investissement.

Les activités d'investissement hors trésorerie pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 31 décembre 2011 comprennent des produits sur cession sans effet de trésorerie de 36 \$ (0 \$ en 2010) et 2 503 \$ (984 \$ en 2010), respectivement, relatifs à la cession d'immobilisations corporelles reçus sous la forme de notes de crédit d'un fournisseur.

17. Passifs éventuels

L'ACSTA a été désignée comme partie défenderesse dans une action en dommages-intérêts. Bien qu'aucune somme n'ait été précisée dans la déclaration, le conseiller juridique a indiqué à la direction qu'il s'agissait d'une demande de plusieurs millions de dollars. La direction estime qu'elle dispose d'une solide défense et qu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'action. Par conséquent, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée au cours de la période en rapport à ce cas.